

OBJET : COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 6 septembre 2014

Présents : BAUDOIN Stéphane - CANRON Frédérique - FALLET Antoine - GRAVEY Benjamin - GUEU Christelle - HERVY Martine - HEUREL Alban - JAWORSKY Gérard - LEVEQUE Christelle - MAYAYO Cathy - METAIRIE Christiane - POMPONNE Sandrine - RAGUET Nadine - VERRIER Didier.

Excusés : BRUN Margareth - BERTRAND Romuald - DELAINE Sylvie - DUFOUR Olivier - GOBIN Laurent - JAWORSKY Danièle - LEVEQUE Sophie - MARTIN David - VIGNEZ Nathalie.

Assiste : GARCIA Antonin.

La séance est ouverte à 10 h. 30. Le quorum étant atteint (article 11.2 des Statuts), le CA peut délibérer valablement.

➤ **Adoption du PV du 22 mai 2014 :**

Adopté à l'unanimité des membres présents.

➤ **Adoption de l'ordre du jour :**

Adopté à l'unanimité après y avoir ajouté :

- Préparation à l'AG Ligue du 12 septembre.

➤ **Trésorerie :**

Les clubs de Bar sur Aube, Bar sur Seine, l'ETAC et de Vendevre ne sont pas à jour du versement de la péréquation, sous réserve de vérifications.

Les engagements sont à enregistrer maintenant que la COC a défini les championnats ; les clubs féminins engagés dans un championnat inter-départemental régleront leur frais d'engagement dans leur département d'origine.

La péréquation sera transmise aux clubs avant la fin du mois et à régler rapidement.

Les cotisations départementales et frais de secrétariat seront demandés avec un règlement au plus tard le 15 décembre 2014. Il conviendrait de prévoir un rattrapage des cotisations qui sont versées avec plus de 6 mois de retard ; pour les cotisations de la saison 2013-2014, ces cotisations sont demandées pour la fin de l'année seulement alors qu'elles devraient être versées avant la fin de la saison, soit fin juin.

➤ **Arbitrage :**

Une formation d'arbitres aura lieu le s mercredi 24 ou samedi 27 septembre (formation Ligue prévue le 13 septembre) ; une séance supplémentaire aura lieu en octobre. Les JA (96 et 97) seront invités à ces réunions de formations.

Une formation de table est prévue avec Joël Voyé rassemblant notamment les clubs évoluant en Championnat de France : le vendredi 3 ou 10 octobre selon les disponibilités de Joël.

Dans les championnats régionaux, les JA seront désignés par la CRJA.

Antonin Garcia est chargé de la désignation des arbitres en championnat départemental sous couvert du président de la CDA.

Il aura également la responsabilité de la formation des JA du Comité (sous couvert de Didier).

Une formation à ihand serait à envisager.

Il sera demandé la cotisation des arbitres fixée à 20 euro par l'AG.

La liste des correspondants de clubs sera établie en même temps que la liste des délégués à l'arbitrage ; ces listes seront transmises dès que possible aux clubs.

Une formation d'arbitre est à prévoir pour le nouveau club de Nogent sur Seine.

➤ **Organisation des compétitions :**

En Jeunes, les clubs doivent s'engager dans leur comité d'origine, le Comité reversant une partie des droits à la Ligue pour les clubs accédant aux championnats régionaux.

Le Comité entérine la modification de la présidence de la commission, Christiane ne pouvant assurer en même temps cette fonction dans le département et en Ligue ; c'est Antoine Fallet qui est désigné comme nouveau président de la Commission.

➤ **Commission Litiges et Réclamations :**


Cette structure, contrairement à la Commission de Discipline qui est transférée à la Ligue, reste maintenue au sein du Comité.

➤ **Questions diverses**

Une rupture conventionnelle a été proposée à l'employée du Comité : pas de réponse à ce jour.

L'AG extraordinaire de la Ligue se déroulera le 12 septembre à Châlons : il est souhaité que les clubs aubois valident les comptes et le travail fourni par les dirigeants actuels de la Ligue.

La séance est levée à 12 h 00.

le Président,

Gérard JAWORSKY